

La Lettre de la RMF UE



Nous sommes témoins d'événements bouleversants, le monde change sous nos yeux et change vite. Les défis qui attendent la France, notre Union et notre Alliance pour cette rentrée se précisent, nombreux. Par son rôle majeur joué en Libye, la voix de la France est forte, bien accordée à son message universel et historique. J'observe qu'elle est mieux entendue et écoutée. Ainsi les Européens assument mieux leur responsabilité dans les crises de leur voisinage et entraînent la communauté internationale. L'Union européenne a soutenu l'effort collectif en Libye sans mobiliser ses instruments de la PSDC. Elle n'était certes pas la mieux placée pour agir avec des armes. Cela lui procure maintenant un avantage pour jouer un rôle multidisciplinaire auprès des Libyens qui entreprennent aujourd'hui de construire une Libye nouvelle, selon une répartition des tâches qui a été proposée lors de la conférence de Paris le 1^{er} septembre. Il s'agit maintenant de mettre en œuvre cette fameuse « approche globale » dans tous ses volets, y compris de sécurité et de défense, en faisant le meilleur usage de chaque instrument. Rendez-vous à ne pas manquer.

C'est peut-être aussi la meilleure occasion d'ajuster en conséquence l'organisation, les procédures et les structures du SEAE et de rejoindre ainsi un des objectifs de l'initiative « Weimar » : tirer toutes les leçons de cette crise, autre rendez-vous à ne pas manquer.

La Libye ne doit pas nous faire oublier les autres théâtres où de nouvelles tensions sont apparues cet été. Dans les Balkans l'Union européenne poursuit inlassablement sa mission de stabilisation, notamment au Kosovo en étroite collaboration avec l'Otan. Dans la corne de l'Afrique le fléau de la famine s'est ajouté, l'Union européenne y déploie une œuvre discrète mais importante et généreuse. Partie d'une stratégie globale, la mission de formation des forces de sécurité somaliennes va être poursuivie.

La rentrée c'est aussi l'occasion de souhaiter la bienvenue aux nouveaux personnels civils et militaires et aux nouveaux lecteurs de cette lettre qui ensemble vont servir la PSDC en poursuivant le grand dessein de notre Union européenne. C'est à ce titre que nous interrogeons notre ambassadeur au COPS Jean-Louis Falconi.

Bonne rentrée à tous.



Visite du COPS à EUTM
SOMALIA, mai 2011

Vice amiral d'escadre Xavier Païtard
Chef des représentations militaires françaises à l'UE et à l'OTAN

Flash info

Le vendredi 2 septembre s'est tenue une réunion du comité politique pour tirer les conclusions de la conférence des amis de la Lybie, qui s'est déroulée le jeudi 1er septembre à Paris. La communauté internationale ainsi réunie s'est accordée sur le fait que l'Union européenne disposait du savoir-faire nécessaire pour apporter son aide à la Libye dans les domaines de la RSS (Réforme du secteur de la sécurité) et dans celui du DDR (Désarmement, Démobilisation, Réinsertion) et qu'elle devait se tenir prête à répondre à toute sollicitation du gouvernement Libyen et de l'ONU. La force de gendarmerie européenne fait partie des capacités qui pourraient être mises à contribution, d'une façon ou d'une autre.

Actualité

EUTM SOMALIA

La mission EUTM SOMALIA n'a pas connu de trêve estivale. En effet, le 28 juillet, la décision était prise par le Conseil de renouveler le mandat de la mission pour deux fois six mois. Ensuite, le 09 août, le chef de mission, le [colonel Ricardo Gonzalez Elul](#) (Espagne), passait le commandement de la mission au colonel [Mickaël Beary](#) (Irlande).

Afin de tirer un bilan des premières formations, nous pouvons noter que 350 des soldats et cadres Somaliens formés ont rejoint les rangs de la police militaire de Mogadiscio, que 500 autres ont été intégrés dans les rangs de forces du Gouvernement Fédéral de Transition sous le patronage de l'AMISOM, en attendant d'être intégrés à la 5^{ème} brigade du GFT dès l'arrivée du second contingent dont la formation vient de s'achever.

Le mandat de la nouvelle mission, dont le plan d'opération doit être présenté au CMUE à la mi septembre, a été réorienté vers la formation des commandants de compagnies et des officiers spécialistes qui font défaut à l'armée somalienne ainsi que la formation d'instructeurs africains qui pourront prendre le relais des formations dispensées par les Européens lors du premier mandat (selon le concept « train the trainer »). La génération de force n'est pas encore finalisée, mais les contributions portugaise, allemande, espagnole et



Colonel Michael
BEARY

italienne demeureront importantes. La France sera première contributrice avec 20% de l'effectif total de cette mission qui comptera un peu plus de 120 militaires.

La réussite de la première mission de formation militaire menée par l'Union européenne dans le cadre de la PSDC, en coordination avec [l'Union Africaine](#), [l'AMISOM](#) et les Etats-Unis, a été unanimement reconnue, rendant sa poursuite assez naturelle. Elle participe concrètement au rétablissement des institutions somaliennes en créant des conditions favorables à la paix.

Capacités

BIO EDEP, un programme européen d'anticipation sur les menaces NRBC



Bien que prohibée par de nombreux traités internationaux (Convention sur les armes chimiques, [Convention sur l'interdiction des armes biologiques et à toxines](#)), l'arme nucléaire, radiologique, bactériologique et chimique (NRBC) reste une des principales menaces à laquelle sont exposés les acteurs de terrain des opérations et missions militaires et civiles de la PSDC. La défense contre ces menaces reste de fait une des 10 priorités du [plan de développement des capacités militaires \(CDP - capability development plan\)](#) de l'UE récemment mis à jour par ses Etats-membres.

Dans ce cadre, l'[Agence européenne de défense \(AED\)](#) a été mandatée par son comité directeur (collège des ministres de la défense ou leurs représentants) en 2009 pour lancer le projet [BIO-EDEP](#) - « Biological Equipment Development and Enhancement Programme », qui rassemble 9 Etats-membres sous l'impulsion du couple franco-allemand. L'AED est chargée de conduire la phase de préparation de ce programme potentiel qui fédère huit sous projets

couvrant trois grands domaines : **La protection individuelle du combattant, la défense NRBC des unités non spécialisées, l'équipement des unités spécialisées dans la défense NRBC.** Les travaux sont aujourd'hui très avancés. Les expressions de besoins détaillés (*CSR – Common staff requirements*, équivalents des fiches de caractéristiques militaires nationales) ont été approuvés par le comité directeur de l'AED. Les *business cases* (ou proposition structurée, destinée au monde industriel) sont en cours de finalisation et le projet devrait atteindre son terme par la décision de son transfert à l'[OCCAR](#) (Organisation conjointe de coopération en matière d'armement) en 2012.

Si ce programme potentiel ouvre d'incontestables perspectives d'interopérabilité et de mutualisation de formation, il permet aussi d'espérer des économies d'échelle significatives dans un contexte budgétaire serré.

Le projet BIOEDEP est aussi à inscrire sur la liste des réussites de l'AED qui démontre à cette occasion une réelle capacité à fédérer les Etats-membres sur des projets ambitieux, objectifs et réalistes.



Le Focus du mois

Le groupement tactique de l'Union européenne EUROFOR

Depuis le 1^{er} juillet, l'EUROFOR fournit un groupement tactique (GTUE) d'alerte au profit de l'Union européenne. Une excellente occasion pour mettre en lumière ce groupement aux caractéristiques particulières.

Les GTUE, au nombre de deux, assurent la permanence de la capacité militaire de réaction rapide de l'Union, théoriquement composés d'environ 1500 hommes chacun. Ils doivent pouvoir être engagés jusqu'à 6000 km durant 4 mois avec leurs appuis et leur soutien. Le tour d'alerte se prend pour 6 mois. Depuis le 1^{er} juillet dernier, l'alerte a été prise par le Groupement tactique HELBROC (armé par la Grèce, la Bulgarie, la Roumanie, Chypre avec la participation de l'Ukraine en tant qu'état tiers contributeur) et le groupement tactique [EUROFOR](#).

L'EUROFOR est une force terrestre multinationale initiée par la France, l'Italie, l'Espagne et le Portugal, du niveau maximum d'une division légère (10.000 hommes) disposant d'une structure de commandement permanente -basée à Florence- et d'un réservoir de forces "rassemblées à la demande". Bien qu'à dominante terrestre, elle possède une capacité interarmées. C'est donc un groupement tactique inédit que propose l'EUROFOR, puisque s'appuyant sur une structure multinationale préexistante. Cette structure multinationale a également facilité le processus de génération de forces du GTUE EUROFOR. La prise du tour d'alerte a nécessité plus d'un an de préparation avant d'être déclaré opérationnel par le major-général FERREIRA, chef de l'EUROFOR, le 26 mai dernier. Il dispose d'un volume global de 1800 militaires avec l'OHQ du mont Valérien comme état-major stratégique préférentiel en cas de déclenchement d'une opération. L'essentiel du bataillon est fourni par le Portugal. La participation française se fera quant à elle au niveau du commandement et du soutien, en particulier le [ROLE 2](#), mais également en apportant la composante d'appui Sol-Air avec une section MISTRAL. Notons également que la France participera au prochain groupement tactique avec la Belgique et le Luxembourg. Enfin, la présidence polonaise a engagé en juillet, un séminaire de réflexion sur les GTUE afin, entre autres, d'étudier des pistes de financement en commun visant à faciliter la préparation et l'entraînement à l'aide du [mécanisme ATHENA](#). La prochaine échéance de ce débat devant avoir lieu du 7 au 9 septembre lors de la réunion du comité spécial ATHENA à Cracovie.



Découverte

Conseil stratégique et retour d'expérience à l'EMUE (Par le LCL F.R DABAS de l'EMUE)

Jeune organisation, à peine 10 ans d'existence, l'Etat-major de l'Union Européenne évolue depuis un an au sein du Service Européen d'Action Extérieure, lui-même nouveau-né du Traité de Lisbonne. Pour appuyer sa croissance et la construction de la politique de sécurité et de défense commune, l'EMUE dispose depuis juin dernier d'un outil stratégique destiné à améliorer les structures et procédures de planification et de conduite des opérations, ainsi que le développement capacitaire ou conceptuel. Résolument tourné vers l'action, cet outil de conseil stratégique constitue pour le directeur général de l'EMUE un vecteur privilégié de transformation afin de s'adapter en permanence pour plus d'efficacité et d'efficience.

Organisé sur la base du retour d'expérience en quatre phases (1-"**Lessons Observations**" collecte des observations et vérification de leur qualité, 2-"**Lessons Identified**" analyse des causes, 3-"**Lessons Learned**" définition des actions correctrices et mise en œuvre, 4-"**Outputs**" produits finaux), cet outil transverse d'état-major est placé sous la responsabilité de l'adjoint du directeur général, assisté de la cellule Analyse de l'EMUE. Il convient également de noter qu'au-delà du retour d'expérience *stricto sensu*, cet outil d'état-major prend en compte les pratiques vertueuses ("Best Practices") existant ailleurs, ce qui implique le développement d'une véritable communauté d'intérêt avec les partenaires civils institutionnels de la PSDC et les autres organisations internationales de gestion de crises. Par ailleurs, dans ce processus, les Etats membres occupent une place importante, puisque, d'une part, ils ont la possibilité de fournir des observations à l'EMUE en tout début de cycle et, d'autre part, leur sont présentés au sein du groupe de travail du Comité Militaire l'ensemble des observations sur le point d'être analysées puis les résultats de fin de cycle. Enfin, si l'utilisation courante de cet outil nécessite un minimum de temps, indispensable à la sérénité de l'exercice, il demeure possible d'accélérer le processus, en boucle courte, afin, par exemple, de pallier en urgence à des lacunes capacitaires constatées sur les théâtres d'opérations.

Au final, si la mise en place de cet outil de conseil stratégique est maintenant achevée, il reste à l'utiliser dans toute sa plénitude afin de conduire les transformations nécessaires au sein de l'Europe de la défense.

Entretien

Entretien avec

Son excellence Jean Louis Falconi,

Ambassadeur, Représentant de la France auprès du comité politique et de sécurité de l'Union européenne et de l'Europe occidentale.



L'ambassadeur Falconi est le représentant de la France auprès du comité politique et de sécurité (COPS) depuis novembre 2009. Entré en 1991 au ministère des affaires étrangères (MAE), la carrière de l'ambassadeur Falconi a toujours été orientée vers l'Union européenne et ses institutions. Il participe, en particulier, à la mise en place de l'Euro entre 1995 et 1999, d'abord au ministère de finances, puis au sein de la Commission. Il effectue un premier passage à la représentation permanente de 1999 à 2002 où il occupera entre autre, le poste de conseiller chargé des relations avec le Parlement européen à partir de 2001. De 2002 à 2005, il est sous directeur des relations extérieures de la communauté au MAE puis, jusqu'en 2007, chef du service de la politique étrangère et de sécurité commune – correspondant européen. Enfin, avant de prendre son poste actuel, il est conseiller pour les affaires européennes au cabinet du ministre des affaires étrangères et européennes.

L'ambassadeur Falconi enseigne à l'école nationale d'administration (ENA) sur les questions européennes depuis 2001 et participe à la préparation des candidats à l'ENA de l'institut d'étude politique de Paris depuis 2003. Il est diplômé de l'ESSEC (1986), de l'IEP de Paris (1989) et de l'ENA (1991)

1/ Monsieur l'Ambassadeur, le comité politique et de sécurité est l'enceinte dévolue à politique de défense et sécurité. Pourriez-vous la replacer vis-à-vis du comité des représentants permanents (COREPER) et de la Haute Représentante, à la lumière de la mise en application du Traité de Lisbonne ?

Le Traité de Lisbonne conserve au COPS les attributions de sa création par le Traité de Nice, à savoir d'abord le suivi de la situation internationale dans le domaine de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC). Cette compétence s'exerce sans préjudice de celle du COREPER. En pratique toutefois, dans la quasi totalité des cas, les positions communes issues du COPS sont proposées sans changement à l'approbation des ministres au Conseil. Le COPS exerce aussi, et c'est un rôle essentiel, le contrôle politique et la direction stratégique des opérations de gestion de crise de l'UE dans le domaine de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC). Le Traité suppose un dialogue continu entre la Haute représentante et le COPS car la première est dotée désormais de la capacité de faire des propositions au Conseil et de prendre des initiatives dans le domaine de la PSDC tandis que les Etats membres, au sein du COPS, sont seuls dotés des moyens matériels et humains de les mettre en œuvre. L'un ne peut pas fonctionner sans l'autre.

2/ Vous portez au COPS la voix de la France qui est connue pour sa position volontariste d'une Europe de la défense, d'une Europe puissance. Comment la France est-elle perçue par vos homologues vis-à-vis de la PSDC ?

Il est clair que la France est perçue par tous les Etats membres comme le principal moteur et promoteur de la PSDC. Les fondements en furent posés à Saint Malo et nous nous sommes trouvés à l'origine de tous les progrès, qu'il s'agisse des structures ou des opérations. Toutes les opérations militaires conduites par l'UE ont reposé sur l'initiative française (d'Artémis à Atalanta en passant par EUFOR Tchad) de même que la quasi-totalité des opérations civiles (Géorgie, Kosovo...). Mais la France ne peut pas soutenir ou mettre en œuvre seule une politique qui doit reposer sur la contribution et la volonté des 27 Etats membres ou au moins de la plupart d'entre eux avec le nihil obstat de tous.

3/ Quelle est votre vision de la PSDC à une échéance de 10 ans, comment la faire accepter et montrer son utilité ?

La PSDC traverse une période difficile. La première difficulté est apportée par la crise économique qui obère les capacités des Etats membres et sans lesquelles rien ne peut se faire. Cette pression sur les moyens affecte la volonté des Etats membres à agir. Or, c'est pourtant dans l'action collective de l'UE que la plupart de ces Etats membres peuvent s'offrir une marge d'action qu'ils n'ont plus les moyens de conduire au niveau national. La réponse que nous cherchons à y apporter est celle d'une meilleure utilisation collective de ces moyens plus limités. Ce sont les travaux sur le « pooling and sharing ». Un autre facteur d'amélioration de notre efficacité collective est de travailler plus étroitement avec les Nations Unies et l'OTAN. Enfin, si l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne offre des potentialités et des innovations institutionnelles pour la PSDC, sa mise en œuvre concrète, très ambitieuse (la création du SEAE est une réforme de structures d'une ampleur jamais égalée dans aucun Etat membre) a rendu nécessaire la définition de nouvelles procédures qui s'accommodent mal d'une réaction rapide. Un rodage est nécessaire afin que tous les acteurs du jeu institutionnel européen trouvent leur marque. Ceci prend du temps. Je suis confiant sur le fait que nos efforts pour améliorer cette efficacité seront couronnés de succès. Nous avons le devoir de le faire à l'égard d'une opinion publique plus sensible aux questions de sécurité et qui nous demande d'agir.

4/ Quelle est votre vision de la présidence polonaise ? Quel soutien peut apporter la France ?

La Pologne a de grandes ambitions pour sa présidence du Conseil de l'Union européenne et s'y est préparée depuis plusieurs années. Elle travaille étroitement avec Catherine Ashton qui, aux termes du Traité de Lisbonne, conduit la politique étrangère de l'UE. Dans un système institutionnel à 27 parfois lourd et complexe, la Pologne apporte d'abord une énergie et une volonté qui sont indispensables pour accomplir des progrès. La France la soutient, conjointement avec l'Allemagne, et la manifestation la plus évidente en est « l'initiative Weimar » dans laquelle les trois pays affichent leurs ambitions dans les principaux domaines de la PSDC : capacitaire, opérationnel et institutionnel. Madame Ashton est mandatée par le Conseil pour y travailler et nous avons bon espoir que des progrès dans tous ces domaines pourront être enregistrés d'ici la fin de la présidence polonaise en décembre prochain.

-
- 6 : Séminaire sécurité d'approvisionnement (Pologne avec soutien AED) en Pologne
 - 5-6 : Conférence sur le Partenariat Oriental en matière de PSDC en Pologne
 - 7-9 : Réunion du comité spécial ATHENA à Cracovie
 - 19-20 : Séminaire "pooling & sharing" en Pologne
 - 22-23 : Rencontre informelle des ministres de la défense à Wroclaw**
 - 29-30 : Sommet du Partenariat Oriental

[Lien pour retrouver les numéros précédents de la Lettre d'information RMF sur le site de la représentation permanente de la France à l'Union européenne.](#)

Pour s'abonner à la diffusion numérique de la lettre d'information RMF, envoyer une demande à : repmilue.bruxelles-dfra@diplomatie.gouv.fr

